

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 01 décembre 2022

Convocation du :	25 novembre 2022
Date d'affichage :	25 novembre 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	12
Votants :	16

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - AUBRY Isabelle - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault - LE BRIS Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - POISSON François - LE CHANU Fabienne.

Absents excusés : MAUJARRET Marie-Madeleine, AUBRY Charlène, REPERANT Thibault COISY Thierry, BOQUEHO Stéphanie, HELLARD Hugo, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, QUEMARD Bertrand.

Procuration :

MAUJARRET Marie-Madeleine à LE FUR Corentin
AUBRY Charlène à GUILLOU-COROUGE Françoise
REPERANT Thibault à HAMON Jean-Paul
QUEMARD Bertrand à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur LE FUR Corentin.

Délibération n° 2022/12/83 (nomenclature 5.7). Intégration de Saint-Péver au Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Aménagement Public (SIVAP) de Quintin

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Monsieur Emmanuel THERIN informe le Conseil que dans sa séance du 17 octobre 2022, le Comité Syndical du SIVAP a approuvé l'adhésion de la Commune de Saint-Péver au Comité à compter du 1^{er} janvier 2023 et que la participation de 60 000 € sera dans ce cas répartie entre les 19 communes adhérentes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-17 du CGCT ;

Vu l'Arrêté Préfectoral du 16 septembre 1933 modifié portant création du SIVAP de Quintin ;

Vu la délibération en date du 14 octobre 2022 de la Commune de Saint-Péver sollicitant son adhésion au SIVAP ;

Vu la délibération n° 2022-10-04 du SIVAP en date du 17 octobre 2022 approuvant l'adhésion de la Commune de Saint-Péver au Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 12 voix « pour » dont 4 abstentions (Emmanuel THERIN, Jean-Paul Hamon, Thibault Chattard-Gisserot et Fabienne Juhel) approuve l'adhésion au SIVAP de la commune de Saint-Péver.

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire,
Nicolas CARRO.

